

<https://47.snuipp.fr/Audience-avec-l-Inspecteur-d-Academie-1-2>



Audience avec l'Inspecteur d'Académie (1/2)

- Paritarisme -

Date de mise en ligne : samedi 17 octobre 2020

Dernière mise à jour : 17 octobre 2020

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Jeudi 15 octobre, nous avons été reçu par le nouvel IA-DASEN du Lot-et-Garonne, à notre demande, pour faire le point sur cette rentrée, les problématiques que nous rencontrons dans nos écoles et connaître son positionnement sur ces sujets.

Le nouveau DASEN, Monsieur Lemoine, a tenu à rappeler en préambule qu'il était heureux de venir dans le 47 car c'était véritablement un choix de sa part. En tant qu'ancien instituteur, il se sent « viscéralement » (sic) attaché au 1^{er} degré. Ses deux années à Paris lui ont permis de bien connaître les textes et l'esprit dans lequel ils ont été rédigés puisqu'il faisait partie intégrante de la rédaction de certains d'entre eux au ministère. Pour lui, un fonctionnaire n'est pas un simple exécutant et doit posséder une réelle capacité critique.

Il juge que le département du Lot-et-Garonne est de taille modeste et pense pouvoir traiter la plupart des problématiques lui-même, sans avoir besoin de beaucoup déléguer.

Bref, une volonté apparente de l'IA de s'impliquer fortement dans sa fonction : nous espérons que ses décisions et la manière de les mettre en œuvre seront à la hauteur de ses propos...

L'IA a dû ensuite s'absenter précipitamment, ce qui ne nous a pas permis de lui présenter tous les sujets que nous voulions aborder, mais il s'est engagé à nous accorder une nouvelle entrevue rapidement.

Durant l'audience, les points suivants ont pu être développés :

- carte scolaire
- remplacement,
- direction
- PIAL,
- formation (en partie)

Carte scolaire

Méthode préconisée par l'IA : aborder toutes les ouvertures/fermetures de classe en détail, garder du temps pour évoquer les situations les plus complexes (le constat « arithmétique » ne sera pas le seul à être pris en compte).

Nous avons précisé qu'il était inadmissible, pour nous, de fermer des postes dans certaines écoles pour se retrouver ensuite avec des effectifs de 24 élèves par classe sur 4 cours, comme cela s'était produit lors des dernières années !

Nous avons demandé le maintien pendant une année de la quotité de décharge pour la direction d'école en cas de fermeture de classe entraînant une baisse de la quotité.

Remplacement

En préambule, l'IA a souligné le peu d'absentéisme des enseignants du Lot-et-Garonne. Pour lui, le « respect des engagements de l'institution prime sur tout » : des instructions ont donc été données à ses services pour que les décharges des écoles 1 à 3 classes soient prioritairement assurées. Ces décharges seront « verrouillées » même si des pics d'absences apparaissent lors des périodes hivernales.

Pour le DASEN, « répartir les élèves de temps en temps n'est pas un drame » (sic !), surtout dans les écoles où le nombre de classes est important (les équipes concernées apprécieront...). Le remplacement sera priorisé dans les « petites » écoles.

Nous avons rappelé que lors de la dernière carte scolaire, le précédent inspecteur d'académie avait fermé... 11 postes de remplaçants pour éviter certaines fermetures de classes ! Les dotations ministérielles sont donc encore bien insuffisantes... et ce sont les personnels sur le terrain qui en pâtissent !

Direction

Un groupe de travail sera réuni très vite (y seront conviées les organisations syndicales représentatives). Une formation pour les directeurs/directrices déjà en fonction sera mise en place l'an prochain. Elle devrait être proposée systématiquement chaque année mais pas forcément pour tout le monde. L'IA proposera des Groupes de Travail dits « libres » (sans supérieurs hiérarchiques) entre les directeurs/directrices sur des temps d'animations pédagogiques. Le nouveau DASEN estime que « les échanges entre pairs sont très formateurs » et dit « croire en la responsabilité des acteurs ».

Nous avons signalé qu'en cette période de crise sanitaire, de nombreuses équipes devaient faire face à des pressions importantes de la part de certaines collectivités locales. L'IA a répondu qu'il fallait l'informer rapidement des situations tendues pour éviter les « crispations ».

PIAL

Le DASEN reconnaît le surcroît de travail pour les directeurs/directrices. Il annonce qu'il pilotera au plus près ce dossier qu'il a initié au ministère. Pas de modification des périmètres des PIAL en vue, mais révision des organisations sur le terrain. Dans le second degré, les personnels de direction sont surchargés et la plupart du temps ne connaissent pas précisément les dispositifs. Il envisage des moyens et des aides supplémentaires (notamment une augmentation du temps de décharge de certains directeurs volontaires pour aider à la coordination de la gestion des PIAL). A suivre...

Formation

Pour le nouvel IA, la priorité est à la formation. Les remplacements ne doivent pas être la variable empêchant de construire un calendrier de formation cohérent.

Nous avons demandé un conseil de formation au vu de la situation de l'INSPÉ, des remontées sur la formation des directeurs, et de la mise en place de la réforme de la formation initiale en 2021.

De nombreux autres points seront développés lors d'une prochaine entrevue :

Mise en place des constellations, éducation prioritaire et écoles orphelines, mouvement, promotions, disponibilités, temps partiels...

Nous vous rendrons compte de cette future audience dans les plus brefs délais !